

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la troisième (3<sup>e</sup>) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquante-sixième (56<sup>e</sup>) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 11 novembre 2025, à 17 h 30, à la salle André-Surprenant.

Présents :

- Cynthia Beauchemin
- Jean-François Bergeron
- Caroline Boyer
- Pier-Luc Chayer
- Adel El Zaïm
- Stéphane Gagnon
- Précillya Godbout Hébert
- Nathalie Honoré
- Alain Jutras
- Julie Lamonde
- Steeve Lavoie
- Nadine Le Gal
- Anna Marcoux
- Carmen-Gloria Sanchez
- Isabelle Sauvé
- Patricia Tremblay
- Yves Zogo Ndzana

Invités :

Alain Aubuchon, directeur	Direction de la vie étudiante
Ando Ballaman, gestionnaire administratif	Direction générale
Lyne Charbonneau, superviseure des services administratifs	Institut du véhicule innovant
Sonia De Benedictis, directrice adjointe	Direction des études, Service de la recherche et gestion des programmes
Karine Gauthier, adjointe	Secrétariat général et affaires juridiques
Stéphane Gauthier, directeur	Direction de la formation continue, services aux entreprises et international
Chantal Henri, directrice	Direction des ressources humaines
Pier-Luc Laurin, directeur général	Institut du véhicule innovant

Stéphane Marcoux, directeur	Direction des ressources matérielles
Hugo Morissette, directeur	Direction des communications et des ressources informationnelles
Cristina Telcian, directrice	Direction des finances et de l'approvisionnement
Luc De Pessemier	Directeur adjoint, Service des finances

Excusée : Camélee Boisvert-Labelle

Secrétaire : Diane Bournival, secrétaire générale      Secrétariat général et affaires juridiques

### 03.01 Adoption de l'ordre du jour

La présidente, Carmen-Gloria Sanchez, souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres et aux personnes invitées. Elle présente Anna Marcoux, étudiante provenant du secteur préuniversitaire, qui se joint au conseil d'administration. Un tour de table a lieu. La présidente mentionne que Chantal Henri prendra sa retraite le vendredi 14 novembre prochain. Nadine Le Gal la remercie pour les presque 14 années passées au Collège et souligne qu'au fil de toute cette expérience, elle a su incarner les valeurs de l'établissement. Chantal Henri souligne qu'elle a vécu de très belles années au sein de ce Collège si particulier, où l'« humain » occupe une place centrale. Elle conclut en soulignant que l'équipe dans son ensemble accomplit un travail exceptionnel.

À 17 h 32, après avoir constaté le quorum, la présidente déclare l'assemblée ouverte et demande aux membres s'ils ont des modifications à proposer à l'ordre du jour ci-dessous.

Ordre du jour		Temps suggéré (minutes)
03.01	Adoption de l'ordre du jour	5
03.02	Déclaration d'intérêts des membres	
03.03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 7 octobre 2025	5
03.04	Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 26 août 2025	
03.05	Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 3 et 17 octobre 2025	5

03.06	Dépôt des ordres du jour des comités du conseil d'administration	5
03.07	Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études	5
03.08	Rapport de la commission des études tenue le 5 novembre 2025	5
03.09	Résolution – Rapport financier annuel au 30 juin 2025 du Cégep de Saint-Jérôme (invitée : Cristina Telcian)	25
03.10	Résolution – État des résultats des activités de financement et d'investissement au 30 juin 2025 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) (invitée : Cristina Telcian)	5
03.11	Résolution – Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2026 (invitée : Cristina Telcian)	5
03.12	Résolution – Rapport annuel d'activités 2024-2025 du Cégep de Saint-Jérôme (invité : Ando Ballaman)	10
03.13	Résolution – Bilans du <i>Plan stratégique 2019-2025</i> et du <i>Plan directeur de réussite éducative 2019-2025</i> du Cégep de Saint-Jérôme (invités : Ando Ballaman et Simon Branchaud)	25
	Pause	
03.14	Résolution – Rapport financier annuel au 30 juin 2025 de l'Institut du véhicule innovant (IVI) (invité : Pier-Luc Laurin)	10
03.15	Résolution – Rapport annuel d'activités 2024-2025 de l'Institut du véhicule innovant (IVI) (invité : Pier-Luc Laurin)	10
03.16	Résolution – Rapport du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CER) pour l'année 2024-2025 (invitée : Sonia De Benedictis)	5
03.17	Information – Bilan du Service de la recherche 2024-2025 et bilan du <i>Plan institutionnel de développement de la recherche 2019-2025</i> (invitée : Sonia De Benedictis)	15
03.18	Information – Plan de travail du Service de la recherche pour l'année 2025-2026	
03.19	Information – Bilan des activités internationales (invité : Stéphane Gauthier)	10
03.20	Retour – Demande à la commission des études en lien avec l'avis pour la nomination de la future Direction générale du Collège, et, si requis, adoption d'une résolution	10
03.21	Informations et divers : - Avis de motion :	5

	<i>Règlement sur les activités d'approvisionnement (n° 7)</i> <i>Règlement de gestion financière (n° 8)</i> <i>Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement (n° 17)</i> - Fondation du Cégep de Saint-Jérôme et Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier	
03.22	Levée de la séance	

Nathalie Honoré, appuyée par Jean-François Bergeron, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 11 novembre 2025, et ce, tel qu'il a été présenté ci-dessus. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **03.02 Déclaration d'intérêts des membres**

Si un membre du conseil d'administration est placé dans une situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, il doit le déclarer et s'abstenir de participer aux délibérations et de voter à cet égard.

Il n'y a aucune déclaration de la part des membres.

### **03.03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 7 octobre 2025**

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

Caroline Boyer, appuyée par Patricia Tremblay, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 7 octobre 2025, et ce, tel qu'il a été présenté. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

---

**03.04 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 7 octobre 2025**

---

Aucun suivi particulier n'est apporté. On précise que le point 03.20 de la présente séance permettra de fournir l'information attendue au point 02.09 de la séance précédente. Ce point portait sur l'adoption du devis et de l'échéancier du processus de nomination d'une personne à la Direction générale.

---

**03.05 Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 3 et 17 octobre 2025**

---

Aucune question n'est posée en lien avec ces procès-verbaux.

---

**03.06 Dépôt des ordres du jour des comités du conseil d'administration**

---

Les réunions suivantes ont eu lieu :

- comité d'audit et des finances, le 5 novembre;
- comité de gouvernance et d'éthique, le 6 novembre;
- comités de sélection de la Direction générale, le 22 octobre et le 7 novembre;
- comité des ressources humaines, le 6 novembre.

Aucune question n'est posée au sujet de ces ordres du jour.

---

**03.07 Rapport de la commission des études tenue le 5 novembre 2025**

---

Patricia Tremblay précise qu'aucun avis n'a été donné par la commission des études. Elle prendra la parole lors de la présentation du point 03.20 à la fin de la séance.

---

**03.08 Résolution – Rapport financier annuel au 30 juin 2025 du Cégep de Saint-Jérôme**

---

Cristina Telcian et Luc De Pessemier expliquent que trois (3) rapports font l'objet de l'audit. Le premier rapport présenté est celui de l'auditeur indépendant. Cristina Telcian précise qu'il comporte une opinion avec réserve sur le coût estimé de désamiantage des bâtiments à la fin de leur vie utile, après la mise hors service d'immobilisations. Selon l'auditeur, l'outil prescrit par le ministère pour réaliser cette estimation est malléable, ce qui ne lui permet pas de vérifier chaque cellule du fichier. Il a donc émis cette réserve, laquelle se retrouve également dans le rapport de plusieurs cégeps.

Le résultat de l'audit de deux (2) fonds est présenté séparément. Toutefois, l'accent est mis sur le fonds de fonctionnement, qui présente un excédent des revenus sur les dépenses. La directrice des finances et de l'approvisionnement explique les raisons de cet excédent : le gel de recrutement, le plafond des heures rémunérées, la fin d'enveloppes budgétaires spécifiques sans possibilité de report des fonds, le resserrement des règles, la radiation d'une provision prise pour une poursuite et la baisse des coûts de convention.

La grande majorité des cégeps se retrouvent dans la même situation, avec un surplus moyen de 3,1 M\$ par cégep. L'annexe S128 précise que tout surplus supérieur à 5 % des fonds provenant du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) sera récupéré par celui-ci.

Cristina Telcian termine en comparant le solde au 30 juin 2024 à celui au 30 juin 2025. Les recommandations de la Direction des finances et de l'approvisionnement et du comité d'audit et des finances sont présentées pour adoption.

CONSIDÉRANT les obligations prévues à l'article 27 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du Collège a dûment mandaté la firme Amyot Gélinas, auditeur indépendant, pour procéder à l'audit de ses états financiers annuels;

CONSIDÉRANT que le Collège a adopté les normes comptables canadiennes pour le secteur public, soit celles édictées par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) dans le Guide d'application des principes comptables généralement reconnus destinés aux collèges d'enseignement général et professionnel;

CONSIDÉRANT le rapport de l'auditeur indépendant produit par la firme Amyot Gélinas, précisant que les états financiers au 30 juin 2025, préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ont donné lieu au présent rapport financier annuel;

CONSIDÉRANT que l'état des résultats du fonds de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2025 montre un excédent des revenus par rapport aux charges de 4 863 436 \$;

CONSIDÉRANT que, durant l'année 2024-2025, le remboursement des emprunts autofinancés et l'acquisition des immobilisations représentent un total de 137 729 \$ et que ce montant vient diminuer l'excédent;

CONSIDÉRANT que l'excédent net des revenus par rapport aux charges pour l'exercice terminé le 30 juin 2025 dans le fonds de fonctionnement sera de 4 725 707 \$;

CONSIDÉRANT que le solde de fonds total accumulé dans le fonds de fonctionnement en date du 30 juin 2024 était de 5 761 434 \$, incluant un solde de fonds affecté de 5 250 000 \$ et un solde de fonds non affecté de 511 434 \$;

CONSIDÉRANT que lors de l'adoption du budget initial 2025-2026 du fonds de fonctionnement, un montant de 1 000 000 \$ qui était affecté pour le projet des nouvelles résidences étudiantes au campus de Saint-Jérôme a été désaffecté et un montant total de 1 269 016 \$ du solde du fonds accumulé a été affecté pour combler le déficit prévu du fonds de fonctionnement pour l'exercice financier 2025-2026;

CONSIDÉRANT qu'il est recommandé par la Direction des finances et de l'approvisionnement d'affecter un montant total de 4 200 000 \$ du solde du fonds accumulé dans le fonds de fonctionnement comme suit : 2 700 000 \$ au projet des nouvelles résidences étudiantes au campus principal et 1 500 000 \$ au projet du Pavillon F, pour la réalisation de ces projets-ci dans les prochaines années;

CONSIDÉRANT que si l'affectation de fonds ci-dessus a lieu, le solde de fonds accumulé non affecté dans le fonds de fonctionnement au 30 juin 2025 sera de 768 125 \$;

CONSIDÉRANT que les membres du comité d'audit et des finances se sont réunis le 5 novembre dernier et qu'ils recommandent unanimement au conseil d'administration d'entériner le rapport financier annuel 2024-2025 avec les documents s'y rapportant et de procéder à la nouvelle affectation du solde de fonds précisée ci-dessus;

CONSIDÉRANT que le rapport financier annuel 2024-2025 du Collège est présenté au conseil d'administration par Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement.

Yves Zogo Ndzana, appuyé par Isabelle Sauvé, propose :

« d'entériner pour l'exercice 2024-2025, les documents du Collège suivants :

- le rapport financier annuel au 30 juin 2025 comprenant l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la situation financière et l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes complémentaires;
- les annexes (1 à 6) du rapport financier annuel;
- le rapport de l'auditeur indépendant;

et ce, tels qu'ils ont été présentés par la Direction des finances et de l'approvisionnement.

- de recommander d'affecter un montant de 4 200 000 \$ du solde de fonds accumulé dans le fonds de fonctionnement comme suit : 2 700 000 \$ au projet des nouvelles résidences étudiantes au campus principal et 1 500 000 \$ au projet du Pavillon F, et ce, afin de permettre de réaliser ces projets futurs. »

### CA 13 (2025-2026)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Nadine Le Gal explique que la charge de travail était colossale, vu les nouvelles règles du MES. Elle remercie et félicite Cristina Telcian, Luc De Pessemier ainsi que toute l'équipe du Service des finances.

#### **03.09 Résolution – État des résultats des activités de financement et d'investissement au 30 juin 2025 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)**

---

Cristina Telcian précise qu'un rapport d'auditeur distinct est préparé pour le CDCQ. Il comprend également une opinion avec réserve, résultant de la dérogation aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*, car, à la demande du ministère, le CDCQ doit comptabiliser différemment certains postes et activités. Le résultat des activités du CDCQ pour l'année montre un excédent des produits sur les charges.

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du Collège a dûment confié, aux termes d'une résolution, à la firme Amyot Gélinas, auditeur indépendant, l'audit de ses états financiers;

CONSIDÉRANT que le Collège a adopté les normes comptables canadiennes pour le secteur public, soit celles édictées par le ministère de l'Enseignement supérieur dans le Guide d'application des principes comptables généralement reconnus destinés aux collèges d'enseignement général et professionnel;

CONSIDÉRANT que l'état des résultats des activités de financement et d'investissement du Centre de développement des composites du Québec fait partie intégrante du rapport financier annuel du Collège;

CONSIDÉRANT que le rapport de l'auditeur indépendant produit par la firme Amyot Gélinas mentionne que cet état des résultats a été préparé conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public;

CONSIDÉRANT que cet état des résultats a été produit pour permettre au Collège de se conformer aux mécanismes de reddition de compte prévus à l'annexe R102 du *Régime budgétaire et financier des cégeps*;

CONSIDÉRANT que cet état des résultats est présenté aux membres du conseil d'administration par Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement.

Steeve Lavoie, appuyé par Nathalie Honoré, propose :

« d'entériner, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2025, l'état des résultats des activités de financement et d'investissement du Centre de développement des composites du Québec, faisant partie intégrante du rapport financier annuel du Collège, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction des finances et de l'approvisionnement. »

#### **CA 14 (2025-2026)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **03.10 Résolution – Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2026**

---

Cristina Telcian mentionne que le Service des finances est satisfait du travail réalisé par Amyot Gélinas. C'est pourquoi il est recommandé de nommer cette firme d'auditeur pour l'exercice financier en cours.

CONSIDÉRANT que le Service de l'approvisionnement a procédé, en 2024, à un appel d'offres public basé sur les critères du plus bas prix conforme, pour les services d'une firme d'auditeur indépendant, afin de procéder à l'audit de son rapport financier annuel, et ce, pour les huit (8) prochains exercices financiers;

CONSIDÉRANT que le contrat a été octroyé à la firme Amyot Gélinas;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2026, comme prescrit à l'article 26.3 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*;

CONSIDÉRANT que le comité d'audit et des finances, lors de la réunion tenue le 5 novembre dernier, a unanimement recommandé la nomination de la firme Amyot Gélinas à titre d'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2026;

CONSIDÉRANT que la Direction des finances et de l'approvisionnement recommande également de nommer la firme Amyot Gélinas à titre d'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026.

Jean-François Bergeron, appuyé par Yves Zogo Ndzana, propose :

« de nommer la firme Amyot Gélinas à titre d'auditeur indépendant afin que cette dernière procède à l'audit des livres et comptes du Collège et produise les rapports de l'auditeur indépendant, le rapport financier annuel ainsi que les autres documents prescrits, et ce, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2026. »

### CA 15 (2025-2026)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **03.11 Résolution – Rapport annuel d'activités 2024-2025 du Cégep de Saint-Jérôme**

---

Ando Ballaman rappelle qu'il s'agit d'une obligation imposée aux cégeps. Le Collège y inscrit les mentions exigées et l'a légèrement bonifié en y ajoutant certains chiffres relatifs à la population étudiante. Ce document administratif ne constitue pas un outil promotionnel. Un tableau illustre le dépassement de 82 948 heures rémunérées. Le Collège n'a pas été en mesure de respecter la cible annuelle établie par le Conseil du trésor.

CONSIDÉRANT les obligations prévues dans la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, dont celle qui stipule que chaque cégep doit produire un rapport annuel d'activités et l'acheminer au ministère de l'Enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT que l'article 27.1 de la loi susmentionnée précise « [qu'un] collège doit, au plus tard, le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année, faire au ministre un rapport de ses activités pour son exercice financier précédent. Ce rapport doit faire état des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique »;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel d'activités 2024-2025 du Collège, lequel contient les éléments obligatoires et prescrits, est présenté aux membres du conseil d'administration par Ando Ballaman, gestionnaire administratif, et Nadine Le Gal, directrice générale.

Cynthia Beauchemin, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

« d'entériner le rapport annuel d'activités 2024-2025 du Collège, comme il a été présenté par la Direction générale, afin qu'il soit acheminé au ministère de l'Enseignement supérieur, et ce, dans le délai prescrit. »

### CA 16 (2025-2026)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **03.12 Résolution – Bilans du *Plan stratégique 2019-2025* et du *Plan directeur de réussite éducative 2019-2025* du Cégep de Saint-Jérôme**

---

Ando Ballaman rappelle que ce plan stratégique était ambitieux, qu'il a été modifié à quelques reprises et qu'il contenait beaucoup d'indicateurs. En dresser le bilan s'est révélé un exercice exigeant. L'expérience acquise au cours de la période 2019-2025 a permis d'orienter les travaux ainsi que le choix du nombre d'aspirations et d'indicateurs du nouveau plan stratégique.

Simon Branchaud, en donnant les grandes lignes du bilan du Plan directeur de réussite éducative, met l'accent sur la réussite en première session et le taux de réinscription en troisième session. Il est proposé de préciser dans le bilan que, pour ce qui concerne la diplomation, l'augmentation du taux s'écarte des indicateurs. La directrice générale précise qu'au classement du Palmarès des cégeps, le Collège se situait souvent en queue de peloton. Il a fallu fouiller pour en comprendre les raisons. Le travail exigé pour corriger la situation exige un long processus et une mobilisation du personnel. Elle exprime sa fierté quant au travail accompli collectivement. En conclusion, les membres de la population étudiante réussissent mieux et font preuve d'une plus grande résilience. Le taux d'attrition diminue.

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* énonce certaines obligations;

CONSIDÉRANT que le Plan stratégique 2019-2024 a été adopté le 18 juin 2019 et que le Plan directeur de réussite éducative 2019-2024 a été adopté le 28 janvier 2020;

CONSIDÉRANT que le Plan stratégique 2019-2024, de même que le Plan directeur de réussite éducative 2019-2024, ont été révisés respectivement les 15 juin et 26 octobre 2021 en raison des perturbations causées par la pandémie, qui a bousculé l'ensemble des activités pendant plusieurs mois, ce qui a prolongé leur durée d'un an;

CONSIDÉRANT que des bilans du Plan stratégique 2019-2025 et du Plan directeur de réussite éducative 2019-2025 ont été présentés pour adoption au conseil d'administration chaque année, ce qui a garanti un suivi des résultats et mis en évidence l'étendue des réalisations;

CONSIDÉRANT que l'analyse des bilans annuels a servi de base pour la rédaction du *Plan stratégique 2025-2030* et du *Plan d'engagement de réussite étudiante 2025-2030*;

CONSIDÉRANT que ces bilans ont permis de dresser un bilan global de l'ensemble des mesures prises de 2019 à 2025;

CONSIDÉRANT que le bilan du *Plan stratégique 2019-2025* est présenté par la Direction générale et que le bilan du *Plan directeur de réussite étudiante 2019-2025* est présenté par la Direction des études, pour adoption par le conseil d'administration.

Stéphane Gagnon, appuyé par Alain Jutras, propose :

« d'adopter les bilans du *Plan stratégique 2019-2025* et du *Plan directeur de réussite éducative 2019-2025* du Cégep de Saint-Jérôme, tels qu'ils ont été présentés respectivement par la Direction générale et la Direction des études du Collège. »

### **CA 17 (2025-2026)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

PAUSE

#### **03.13 Résolution – Rapport financier annuel au 30 juin 2025 de l'Institut du véhicule innovant (IVI)**

---

Le directeur général, Pier-Luc Laurin, présente l'état des résultats de l'IVI, où un important excédent des charges sur les revenus est constaté. Ce déficit élevé résulte d'une baisse des revenus, de dépenses accrues, qui s'expliquent notamment par le nouveau bâtiment, et du contexte économique difficile pour l'industrie. Toute cette situation a une incidence sur l'évolution de l'actif net. Un plan de redressement s'avère nécessaire, car le surplus accumulé ne permettrait pas d'éponger un nouveau déficit l'an prochain. Les grandes lignes sont présentées. L'IVI diversifiera son offre de services en mettant l'accent sur les véhicules connectés et l'intelligence véhiculaire ainsi que sur l'efficacité énergétique dans différents secteurs du transport. Une baisse des équivalents à temps complet (ETC) sera nécessaire.

Nadine Le Gal évoque l'époque où l'Institut du transport avancé du Québec (ITAQ) et le Centre national du transport avancé (CNTA) œuvraient dans le domaine de l'électrification des transports ainsi que la création de l'IVI, qui a intégré le CNTA, pour rappeler qu'il y a eu des périodes creuses. Actuellement, plusieurs subventions ne sont plus versées.

La réputation de l'IVI et son expertise doivent être maintenues afin que les gens de l'industrie et des bailleurs de fonds continuent à croire en ce fleuron. Dans le plan économique de la Coalition Avenir Québec (CAQ), la filière batterie et l'électrification ont énormément perdu de terrain. L'IVI doit se faire une place dans d'autres secteurs, comme dans la filière des drones, et collaborer avec des entreprises œuvrant en sécurité nationale ou en recherche et en innovation dans le domaine de l'aéronautique.

CONSIDÉRANT que les états financiers de l'Institut du véhicule innovant (ci-après l'« IVI ») ont été audités par la firme Amyot Gélinas, SENCRL, auditeur indépendant, pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025 et qu'ils sont contenus dans le rapport financier annuel de l'IVI;

CONSIDÉRANT que ce rapport financier annuel a été adopté par le conseil d'administration de l'IVI lors de la réunion tenue le 31 octobre 2025;

CONSIDÉRANT que le rapport financier annuel de l'IVI permet au Collège de se conformer aux mécanismes de reddition de comptes prévus à l'annexe R102 du *Régime budgétaire et financier des cégeps*;

CONSIDÉRANT que ce rapport financier annuel, comprenant le rapport de l'auditeur, les notes complémentaires ainsi que les autres renseignements concernant les produits, l'exploitation et l'administration, est présenté au conseil d'administration par M. Pier-Luc Laurin, directeur général de l'IVI.

Nathalie Honoré, appuyée par Cynthia Beauchemin, propose :

« d'entériner le rapport financier annuel de l'Institut du véhicule innovant, pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025, comprenant le rapport de l'auditeur, les notes complémentaires ainsi que les autres renseignements concernant les produits, l'exploitation et l'administration, et ce, tels qu'ils ont été présentés par la Direction générale de l'IVI. »

### **CA 18 (2025-2026)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **03.14 Résolution – Rapport annuel d'activités 2024-2025 de l'Institut du véhicule innovant (IVI)**

---

Les contextes interne et externe sont exposés et les faits saillants de l'année sont mentionnés, dont la création du comité de gouvernance et le remplacement du directeur du développement des affaires. Ce document administratif n'a pas une vocation promotionnelle.

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (ci-après « CCTT ») doivent, aux fins de reddition de comptes, produire annuellement certains documents, dont leur rapport annuel;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'annexe budgétaire R102 du *Régime budgétaire et financier des cégeps*, le rapport annuel des CCTT doit être approuvé par une résolution du conseil d'administration du Collège, et ce, avant d'être acheminé à la ministre de l'Enseignement supérieur (ci-après le « MES »);

CONSIDÉRANT que le rapport annuel a été adopté par le conseil d'administration de l'Institut du véhicule innovant (IVI) lors de sa réunion ordinaire tenue le 31 octobre 2025;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel répond à des exigences précises en termes de formulation et d'objets et ne constitue pas un rapport de promotion pour l'IVI, la circulation de ce document étant limitée aux personnes concernées au MES et du MEIE;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel d'activités 2024-2025 est présenté au conseil d'administration par M. Pier-Luc Laurin, directeur général de l'IVI.

Alain Jutras, appuyé par Isabelle, propose :

« d'entériner le rapport annuel d'activités 2024-2025 de l'Institut du véhicule innovant (IVI), et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction générale de l'IVI, pour communication au ministère de l'Enseignement supérieur, selon les exigences de l'annexe R102. »

### **CA 19 (2025-2026)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**03.15 Résolution – Rapport du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CER) pour l'année 2024-2025**

---

Sonia De Benedictis rappelle que l'évaluation des projets a été déléguée au CER d'un autre cégep. Plusieurs projets de l'externe visent notre communauté étudiante, dont certains par une personne chercheuse de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Le fait qu'il y ait souvent deux (2) certifications pour un même projet est remis en question, car ce n'est pas une pratique courante dans les universités. Il est indiqué que c'est ce qui est demandé par le comité responsable des analyses.

CONSIDÉRANT que la résolution n° 13 (2019-2020) adoptée le 22 octobre 2019 mentionne qu'il faudra conclure une entente avec un établissement d'enseignement supérieur afin que le comité d'éthique de la recherche (ci-après le « CER ») de l'établissement procède à l'évaluation éthique des projets de recherche avec des êtres humains du Cégep de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT que les évaluations éthiques des projets de recherche du Cégep de Saint-Jérôme sont déléguées par entente au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep de Lanaudière;

CONSIDÉRANT que la Direction adjointe des études responsable du Service de la recherche présente le rapport 2024-2025 du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep de Lanaudière pour les projets de recherche du Collège;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a la responsabilité d'adopter le rapport annuel du CER.

Caroline Boyer, appuyée par Patricia Tremblay, propose :

« d'adopter le rapport 2024-2025 produit pour le Cégep de Saint-Jérôme par le comité d'éthique de la recherche délégué, soit le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains du Cégep de Lanaudière, comme il a été présenté par la Direction adjointe des études responsable du Service de la recherche. »

**CA 20 (2025-2026)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

---

**03.16 Information – Bilan du Service de la recherche 2024-2025 et bilan du *Plan institutionnel de développement de la recherche 2019-2025***

---

Les principales actions et projets qui ont été réalisés, tant pendant l'année en cours que depuis la mise en œuvre du *Plan institutionnel de développement de la recherche*, sont énumérés par Sonia De Benedictis. On constate que la participation de personnes enseignantes chercheuses augmente. En effet, en 2019, le Collège cherchait comment propulser la recherche, alors que maintenant, les chiffres montrent bien que la recherche fait partie intégrante de la culture du Collège.

De plus en plus de projets de recherche sont réalisés. Le Collège fait maintenant partie des cégeps où la recherche est le plus structurée. Parmi les autres faits saillants, notons l'obtention de la subvention Mobilisation du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et l'accréditation du Collège au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

La directrice générale souligne l'excellence du travail effectué.

---

**03.17 Information – Plan de travail du Service de la recherche pour l'année 2025-2026**

---

Sonia De Benedictis poursuit en présentant le plan de travail prévu pour l'année en cours. La formation de la relève, par l'intermédiaire du parcours recherche, permet de développer la recherche et d'y intéresser de plus en plus de membres de la population étudiante.

Globalement, le Service de la recherche entend poursuivre dans la même voie et continuer la structuration des activités de recherche. Des obligations liées à la conformité doivent être remplies, dont la production du rapport de mi-étape sur la subvention Mobilisation.

Nadine Le Gal souligne que l'objectif, lors de l'entrée en fonction de Sonia De Benedictis, était clair quant à la volonté de développer et de structurer la recherche. Nous pouvons affirmer que c'est mission accomplie. Les liens en recherche hors CCTT et à l'intérieur des CCTT sont de plus en plus solides.

La présidente précise que la séance approche de la fin de la durée prévue. Comme il reste quelques sujets à aborder, Stéphane Gagnon, appuyé par Isabelle Sauvé, propose de prolonger la séance de 20 minutes. Tous les membres sont d'accord.

---

**03.18 Information – Bilan des activités internationales**

---

Stéphane Gauthier, directeur de la formation continue, services aux entreprises et international, jusqu'à vendredi, présente les grandes réalisations en 2024-2025. Le développement stratégique des activités internationales, de même que la gestion des risques pendant les activités de mobilité, y compris au cours de toutes les phases de celles-ci, ainsi que l'intégration interculturelle, ont constitué les grandes priorités des deux (2) dernières années.

Il mentionne ensuite le nombre d'ententes qui ont été signées ainsi que les activités entrantes et sortantes de mobilité réalisées.

En ce qui a trait au transfert d'expertise à l'international, certains organismes œuvrant en santé en Afrique ont offert énormément de structuration et de soutien.

Pour l'année en cours, certains pays seront évités, comme les États-Unis.

Stéphane Gauthier rappelle que quatre (4) directions interviennent directement, et que le comité conseil de la recherche poursuit ses rencontres afin d'optimiser et de concentrer des projets dans certaines destinations. Un travail collectif sur les programmes, avec les membres du personnel participants, sera requis pour les différentes activités de mobilité.

Une étudiante témoigne que, comme les études collégiales constituent un passage marquant, le fait de pouvoir participer à une activité de mobilité internationale en décuple l'effet.

---

**03.19 Retour – Demande à la commission des études en lien avec l'avis pour la nomination de la future Direction générale du Collège, et, si requis, adoption d'une résolution**

---

Patricia Tremblay rappelle la discussion qui avait eu lieu lors de la dernière assemblée. Les membres de la commission des études ont adopté la résolution suivante, qui a reçu un avis favorable à majorité :

« Que les membres de la commission des études sollicitent un avis auprès des groupes qu'ils représentent, d'ici le 3 décembre 2025, pour donner exceptionnellement un avis séance tenante, à huis clos, sur la nomination de la nouvelle Direction générale. »

Cet avis sera basé sur le rapport qui sera fait par le comité de sélection ainsi que sur la démonstration de l'adéquation entre la candidature retenue et le profil recherché, point au sujet duquel la commission des études a donné un avis favorable.

C'est une bonne nouvelle.

### **03.20 Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études**

---

Les membres ont reçu les rapports préalablement à la séance. Le moment est venu de poser leurs questions aux personnes décisionnaires. Aucune question n'est posée.

#### ➤ **Présidence**

La présidente a déposé le rapport ci-dessous.

##### **Participation à des rencontres et à des réunions des comités internes :**

- Comité exécutif;
- Comité de sélection de la Direction générale;
- Commission des études;
- Rencontre statutaire avec Nadine Le Gal, directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme.

#### ➤ **Direction générale**

La directrice générale a déposé le rapport présenté ci-dessous.

##### **Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :**

- Rencontres statutaires avec M. Frédéric Bouchard, président du conseil d'administration, et M<sup>me</sup> Marie Grégoire, présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec;
- Comité exécutif, conseil d'administration et assemblée générale annuelle de l'Institut du véhicule innovant;
- Assemblée générale de Collecto Services regroupés en éducation;
- Comité de gouvernance du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides;
- Conseil d'administration de Bibliothèque et Archives nationales du Québec;
- Conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Assemblée générale annuelle de la Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier.

##### **Participation à des rencontres à titre de présidente du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps :**

- Comité des finances et d'audit;
- Rencontres statutaires avec M<sup>me</sup> Chantal Arbour, vice-présidente;

- DG info;
- Rencontres statutaires avec M<sup>me</sup> Marie Montpetit, présidente-directrice générale;
- Présidence d'une séance ordinaire du Conseil des directions générales dont voici un aperçu de l'ordre du jour –
  - Contrôle des dépenses à la Fédération des cégeps;
  - Organisation des instances en période de compressions budgétaires;
  - Résultats du plan stratégique 2024-2029 pour l'année 2024-2025;
  - Consultation sur le plan d'action fédératif en matière de recherche au collégial;
  - Plan de communication permettant un meilleur arrimage entre les actions de la Fédération et celles des cégeps (cartographie des intentions de communication);
  - Posture fédérative dans les interventions publiques;
  - Consultations prébudgétaires 2026-2027 (échanges sur les orientations);
  - Échange avec la ministre de l'Enseignement supérieur;
- Assemblée générale de la Fédération des cégeps;
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Pascale Sirard pour assurer la transition à la présidence à la suite de son élection.

**Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :**

- Dîner de représentation avec M. Xavier-Antoine Lalande, maire de la Ville de Saint-Colomban et préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord;
- Dîner de représentation avec M<sup>me</sup> Nancy Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC des Laurentides;
- Rencontre avec MM. Yves-François Blanchet, député de Belœil–Chambly et chef du Bloc Québécois, et M. Rhéal Éloi Fortin, député de Rivière-du-Nord;
- Dîner de représentation avec M<sup>mes</sup> Agnès Grondin, députée d'Argenteuil et adjointe parlementaire de la ministre des Affaires municipales, et Evelyne Bergeron, conseillère politique;
- Rencontre avec MM. Martin Massé, vice-président, Affaires publiques, communication et durabilité, et Guy Landry, directeur, Développement immobilier à ADM Aéroports de Montréal, ainsi que M. Joël Bouchard, directeur de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme, et M<sup>me</sup> Janic Lauzon, directrice générale du Centre de développement des composites du Québec;
- Dîner de représentation avec M<sup>e</sup> Daniel Goupil, avocat associé chez Prévost Fortin D'Aoust;
- Rencontre avec MM. Vincent Rousson, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), et Stéphane Lapointe, directeur du campus de Mont-Laurier de l'UQAT ainsi que M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, directrice des études du Cégep de Saint-Jérôme;
- Échange téléphonique avec M. René Brisson, directeur général du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord;

- Rencontre avec M. Daniel Desjardins, directeur général de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut;
- Rencontre avec M. Marc Blouin, directeur général de la science et des partenariats au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et M<sup>mes</sup> Annik Plamondon, directrice du bureau de gestion des projets d'infrastructures et Daria Riabinina, directrice de la recherche collaborative au même ministère, ainsi que M<sup>me</sup> Janic Lauzon, directrice générale du Centre de développement des composites du Québec;
- Rencontre entre les directions générales, directions des études et directions de formation continue des cégeps Édouard-Montpetit et de Saint-Jérôme.

**Participation à des comités internes :**

- Comité de gestion des risques reliés à la recherche;
- Comité directeur de la recherche;
- Comités de direction;
- Rencontres du personnel d'encadrement (hebdomadaires et mensuelle);
- Comités exécutifs;
- Comité de planification des mesures d'urgence;
- Comité d'audit et des finances;
- Comité des ressources humaines;
- Comité de gouvernance et d'éthique.

**Participation à des rencontres diverses :**

- Rencontre statutaire avec M. Patrice Vendette, président de l'Association des cadres du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontres statutaires avec M<sup>me</sup> Carmen-Gloria Sanchez, présidente du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre statutaire avec M. Joël Bouchard, directeur de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre avec le Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme concernant des moyens de pression prévus pour s'opposer aux compressions budgétaires imposées par le gouvernement du Québec;
- Rencontre statutaire avec les syndicats du personnel de soutien, professionnel et enseignant concernant la situation budgétaire 2025-2026;
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Anna Marcoux, nouvelle membre du conseil d'administration issue des personnes étudiantes inscrites à un programme d'études préuniversitaires.

**Participation à des événements :**

- Lancement du livre *L'enfant vieux* de M. Stéphane Kelly, enseignant au Département des sciences sociales du Cégep de Saint-Jérôme;

- Cérémonie en l'honneur du nouveau personnel retraité;
- Vernissage et dévoilement d'une œuvre d'art intitulée *OOPart. 1.1* de l'artiste Ianick Raymond, acquise par le Cégep de Saint-Jérôme;
- La Grande Dégustation Richelieu organisée par la Fondation du Club Richelieu Saint-Jérôme;
- La Dictée P.G.L de l'École des Grands organisée par la Fondation Paul Gérin-Lajoie.

**Participation à une formation :**

- Maîtriser l'IA 2.0 : Stratégies avancées pour une efficacité inégalée.

**➤ Direction des études**

La directrice des études a déposé le rapport présenté ci-dessous.

**Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :**

- Les entreprises d'insertion Godefroy-Laviolette (EIGL);
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT);
- Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).

**Participation à des rencontres de la Fédération des cégeps :**

- Intercommissions (Commission des affaires pédagogiques et Commission des affaires étudiantes) sur la reconnaissance des diplômes à l'international;
- Comité de suivi des Directions des études pour le programme d'études *Techniques de génie mécanique* (TGM);
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Claudia Morissette, du ministère de la Justice du Québec (MJQ) concernant les enjeux de certains collèges à réaliser le placement de stagiaires en *Techniques juridiques*.

**Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :**

- Rencontre avec M<sup>me</sup> Pascale Lefrançois de l'Université de Montréal concernant leur projet de campus en médecine et pharmacie dans les Laurentides;
- Visite à Manawan – représentation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Processus de consultation en vue du renouvellement des fonctions du recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT);
- Comité des études du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU);
- Rencontre avec M. Daniel Desjardins de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut concernant le programme *Physiothérapie* et le projet de clinique mobile;

- Rencontre avec le recteur de l'UQAT et de la Direction du campus de Mont-Laurier afin de cerner des zones possibles de mutualisation.

#### **Participation à des rencontres et à des comités internes :**

- Préparation de la rencontre de validation du projet de programme *Techniques d'intégration en multimédia*;
- Exercice de réflexion pour la recherche de solutions à court terme en vue de faire face à la croissance de la population étudiante au Centre collégial de Mont-Tremblant (CCMT);
- Rôles et responsabilités en matière de gestion des ressources matérielles pour les centres collégiaux;
- Projet « Atelier d'initiation aux matériaux composites » du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ);
- Rencontre de démarrage, action institutionnelle « Établir un processus de gestion structurée de l'innovation et définir un plan de déploiement »;
- Comité d'audit et des finances;
- Comité de suivi de l'aspiration 1 – Cartographie du parcours étudiant;
- Rencontres préparatoires du « Chantier SAIDE » et rencontres avec le syndicat du personnel enseignant;
- Rencontre mensuelle du personnel d'encadrement;
- Cellule de leadership – Sécurisation culturelle autochtone;
- Formation « L'art de négocier avec succès »;
- Comités de direction;
- Commissions des études;
- Comité directeur de la réussite;
- Rencontre des coordonnatrices et coordonnateurs de départements et responsables des comités programme (RCDP);
- Régies des études;
- Comités exécutifs;
- Rencontre préparatoire du conseil d'administration;
- Rencontre de travail sur le Plan de transformation numérique;
- Comité sur l'intelligence artificielle (IA);
- Rencontre avec la Direction de la formation continue, services aux entreprises et international concernant les besoins de formation du personnel sur l'utilisation de l'IA et des outils numériques;
- Comité de planification des mesures d'urgence (CPMU);
- Révision des certifications de crédit – budget révisé;
- Cérémonie institutionnelle de remise de diplômes 2026;
- Rencontres de suivi avec le porteur de projet et la Fondation du CSTJ concernant le projet intercollégial des revues littéraires et le soutien au développement de la culture au CSTJ.

**Entrevues et participation à des événements :**

- Cérémonie en l'honneur du nouveau personnel retraité – édition 2025;
- Divers ateliers offerts au personnel enseignant lors de la journée pédagogique du 16 octobre 2025;
- Lancement et dévoilement de l'œuvre de l'artiste Ianick Raymond;
- Dictée P.G.L. et École des Grands du campus de Saint-Jérôme;
- Portes ouvertes du Collège.

**03.21 Informations et divers**

---

**Avis de motion :** Diane Bournival, secrétaire générale, précise que trois (3) avis de motion doivent être donnés. Ils portent sur les règlements indiqués ci-dessous.

- *Règlement sur les activités d'approvisionnement* (Règlement n° 7) : une refonte était requise à la suite de nombreuses modifications règlementaires.
- *Règlement de gestion financière* (Règlement n° 8) : il est lié au Règlement n° 7, donc il doit également faire l'objet d'une actualisation.
- *Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement* (Règlement n° 17) : il y aura ajout de frais allant de 15 \$ à 40 \$ pour le cours complémentaire « Planète vivante : découvrir la nature et la protéger » offert à la session d'hiver.

**Fondation du Cégep de Saint-Jérôme et Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier :**

Le 28 novembre prochain aura lieu le souper d'huîtres du Club Richelieu de Mont-Tremblant.

La présidence mentionne qu'il y a un autre point et elle cède la parole à Steeve Lavoie. Ce dernier annonce qu'il quittera son poste d'administrateur le 4 décembre prochain à cause des exigences de son nouvel emploi. Il souligne avoir apprécié au plus haut point son passage de deux ans et demi au sein du conseil. Carmen-Gloria Sanchez souligne que Steeve Lavoie a su apporter beaucoup de couleur aux discussions, ce qui permettait de pousser la réflexion plus loin. Elle le remercie pour sa précieuse contribution.

**03.22 Levée de la séance**

---

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Alain Jutras, appuyé par Patricia Tremblay, propose :

« la levée de la séance. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

L'assemblée se termine à 20 h 52.

Carmen-Gloria Sanchez  
Présidente

Diane Bournival  
Secrétaire